

L'Écho-site

Le journal de l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
Édité par Semardel - n°42 - Novembre 2024



Olivier Thomas, Président du Siredom

Le Siredom construit la 1^{ère} unité industrielle de tri robotisé des sacs de biodéchets sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon. Son président Olivier Thomas a bien voulu répondre aux questions de la rédaction pour expliquer comment cette nouvelle installation vient compléter les démarches du syndicat en faveur de l'environnement et de l'économie circulaire



De gauche à droite : Thierry Marais, maire de Vert-le-Grand, Bernard Sprotti, président de Semardel et Olivier Thomas, président du Siredom, ont procédé à la pose symbolique de la première pierre de l'unité industrielle de tri des biodéchets

Qu'est-ce qui a motivé le Siredom à construire cette unité industrielle de pré tri des biodéchets ?

Il y a quelques années, le Siredom a traversé une période un peu complexe et connu une situation budgétaire compliquée. Depuis lors, nous avons deux défis à relever, redresser les finances et réussir le tournant de l'écologie positive.

C'est exactement ce que représente cette chaîne de pré-tri dont nous avons posé la première pierre en septembre dernier. Cette première pierre est une sorte de pierre angulaire du nouveau Siredom.

Je souhaite rendre hommage à l'agglomération Cœur d'Essonne et à son président Eric Braive qui sont à l'origine de la construction de cette ligne de pré-tri.

Le pari fait par Eric Braive et par Semardel qui a accompagné ces pionniers, a été de mener une expérimentation d'une collecte en bi-flux des biodéchets avec 4 communes de taille et de situation différentes. Une expérimentation sans tournées de camions, ni bacs supplémentaires chez les usagers, dont les résultats étaient remarquables. Alors, quand on a une expérimentation aussi longue, aussi poussée avec l'accompagnement de Semardel, on dit chiche !

Avec cette chaîne de tri, le Siredom va aussi contribuer à améliorer le mix énergétique du département ?

En effet, notre pays est dans une situation énergétique fragile et encore plus fragilisée depuis le début de la guerre en Ukraine. Que l'on puisse s'engager sur le chemin de l'autonomie énergétique est très important. L'objectif de cet équipement, c'est bien évidemment de traiter les biodéchets parce qu'ils ont une puissance énergétique. Et la production de gaz renouvelable améliore le mix énergétique essonnien et français.

Concrètement, comment les choses vont-elles se passer ?

Les déchets vont arriver à l'usine de pré-tri dans des bennes à ordures classiques. Les sacs orange qui contiennent les biodéchets seront repérés par des robots qui vont les prélever et ils seront acheminés vers le méthaniseur qui se trouve à quelques centaines de mètres. Les sacs d'ordures ménagères seront, quant à eux, amenés vers notre usine d'incinération qui se trouve juste en face. Nous avons intégré, sur le même site, cette palette d'outils qui évite de la logistique. C'est donc extrêmement vertueux. Ce que nous faisons ici, avec cette usine de pré-tri, c'est de l'écologie positive. Nous évitons des norias de camions sur les routes du département et nous créons de l'énergie.

Comment les adhérents du Siredom ont-ils accueilli cette solution ?

Il a d'abord fallu faire de la pédagogie pour présenter et bien expliquer les résultats de l'expérimentation conduite par Cœur d'Essonne. Il y a eu plusieurs réunions, mais les collectivités ont très vite manifesté leur intérêt. Aujourd'hui, de nombreuses intercommunalités frappent à la porte. À ce jour, nous en sommes à 6 collectivités intéressées - dont les plus importantes.

Au final, le projet a eu tellement de succès qu'il va falloir que l'on augmente la capacité de la ligne de tri. La première tranche, qui entrera en service en juillet 2025, est déjà pleine et la deuxième tranche sera opérationnelle dès 2026.



Pour Olivier Thomas, l'objectif est de proposer aux habitants un geste simple, pas de tournées de collecte ni de camions supplémentaires, donc pas d'émissions supplémentaires de gaz à effet de serre

Vous n'avez pas rencontré d'opposition d'élus qui militent plutôt pour le compostage ?

Pas des oppositions, mais dans certains territoires, des élus nous ont expliqué que beaucoup d'administrés avaient un jardin et qu'ils distribuaient des composteurs et que c'était très bien comme ça. Mais ce n'est pas un problème, l'un ne s'oppose pas à l'autre, au contraire. C'est une bonne chose qu'il y ait des composteurs chez les particuliers. Cette complémentarité est à l'image de ce qu'est l'Essonne. Nous avons un département avec de grosses zones pavillonnaires et des grands jardins et d'autres où l'on ne peut pas imaginer mettre des composteurs en pied d'immeuble parce que cela poserait des problèmes sanitaires et nécessiterait des personnes pour s'en occuper.

À terme, les deux chaînes de tri auront une capacité de près de 145 000 tonnes d'OM et de biodéchets confondus ?

Absolument, et le volume de biodéchets traités après séparation d'avec les OM est estimé à 21 000 tonnes, mais, on sait qu'il y aura une montée en charge des volumes. Pour cela, nous allons devoir accompagner les usagers avec des ambassadeurs du tri. On estime que la vitesse de croisière sera atteinte dans 3 ou 4 ans.

Vous ne craignez pas les réticences des usagers à faire ce nouveau geste de tri au motif qu'ils paient déjà une redevance ?

C'est de moins en moins vrai. Aujourd'hui, les habitants s'impliquent et participent de plus en plus. Les générations nouvelles sont plus enclines à participer que les précédentes. C'est ce que j'appelle la belle énergie.

Et cette belle énergie, c'est l'énergie citoyenne et c'est en cela que ce projet est très vertueux. On va demander à nos concitoyens de faire le tri de leurs biodéchets puis de les ensacher et de les mettre dans leur poubelle. Cette énergie du citoyen va se transformer en énergie. Plus on va créer de richesses ici, moins les taxes d'ordures ménagères – notamment la TGAP – seront fortes et pesantes y compris sur les foyers.

Je salue la réactivité très forte des équipes de Semardel et du Siredom, cela nous permet d'avancer. L'objectif, c'est l'inauguration en juillet 2025. La deuxième tranche sera pour 2026 et nous espérons que les choses continueront à avancer de la même façon et que l'ensemble des collectivités nous suivra dans ce beau projet écologique, circulaire et vertueux.

« La belle énergie c'est aussi l'énergie citoyenne, et c'est aussi en cela que ce projet de chaîne de tri des biodéchets est très vertueux »



Une unité de pré-tri sur l'Écosite : Pour quoi faire ?

Le Siredom, syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers produits par plus de 920 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne, a entrepris de faire construire sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon, une plateforme de pré-tri des sacs de biodéchets. La première pierre a été posée fin septembre 2024 (voir l'interview page 2-3 du Président du Siredom) et la première tranche sera opérationnelle en juillet 2025.

Suite à l'expérimentation de tri et de collecte en bi-flux des biodéchets et des ordures ménagères résiduelles (OMR) menée avec succès par l'agglomération Cœur d'Essonne et Semardel en 2021, le Siredom a acté la construction sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon d'une plateforme de pré-tri des biodéchets d'une capacité totale à terme de 145 565 tonnes/an.

Les habitants des communes concernées se verront attribuer des sacs dédiés aux biodéchets de couleur orange. Une fois pleins, les sacs, bien fermés, seront jetés dans le même bac que celui des ordures ménagères.

Une fois collectés, les sacs de biodéchets seront apportés vers l'Écosite dans le même camion et en même temps que les ordures ménagères résiduelles (OMR).

Les sacs de biodéchets seront identifiés grâce à la reconnaissance optique et l'intelligence artificielle. Puis, ils seront isolés des sacs d'ordures ménagères résiduelles et acheminés vers le méthaniseur situé à 500 m pour leur valorisation en biogaz et en amendement organique pour l'agriculture. Les sacs d'ordures ménagères seront amenés vers le Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) situé à quelques dizaines de mètres où ils alimenteront les deux lignes d'incinération. Les OMR continueront à alimenter, en chaleur, le réseau de chauffage urbain d'Évry-Courcouronnes et en électricité, le réseau électrique d'Enedis.

La conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement sont assurées par Serivel, filiale de Semardel et délégataire du Siredom pour

l'exploitation du CITD, lequel abrite deux lignes de tri des emballages et deux lignes d'incinération.

La taille du sac, sa résistance à la pression, sa couleur... Tout compte !

La qualité du sac de biodéchets est un élément déterminant du procédé de tri. Ce sont des sacs triple couche, d'une épaisseur de 40 microns avec une résistance à la pression renforcée. De couleur orange, ils pourront contenir un maximum de 15 litres de biodéchets.



La solution retenue par le Siredom et mise en œuvre par Semardel présente plusieurs avantages :

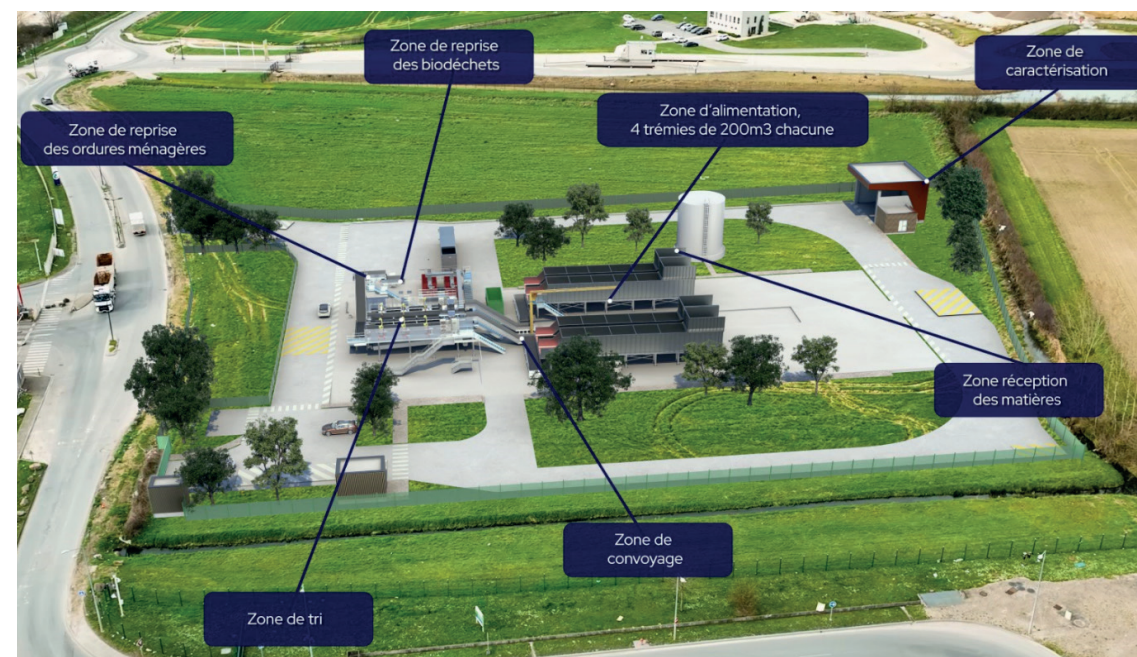
- Elle est sans incidence sur le nombre et la fréquence des collectes
- Elle ne nécessite pas le passage de bennes supplémentaires
- Elle génère moins de gaz à effet de serre

Investissements :

Capacité de traitement des 2 tranches cumulées :
145 565 T/an 22,92 M€ HT

Subventions :

1,13 M€ HT par l'ADEME (Fonds économie circulaire)

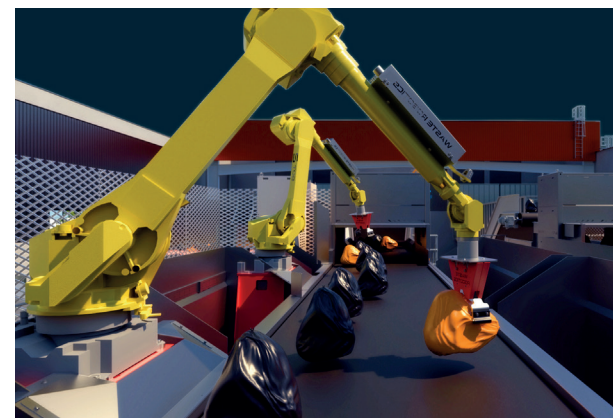


Denis Duplessier, directeur général de Semardel

« J'insiste sur un point très important, ce projet concerne à peu près tout le monde chez Semardel comme dans les filiales. C'est une activité pour Serivel qui va exploiter la chaîne de pré-tri. Le biodéchet sera valorisé par le méthaniseur chez Semavert et c'est Semaer qui fera la logistique interne. C'est un bel exemple de la nécessité et de l'intérêt d'avoir des activités complémentaires sur le même Écosite ».

Stéphane Desrues, directeur des Unités Industrielles

« Des bennes étanches de 25 m³ chacune permettront de stocker les sacs de biodéchets en attendant d'être envoyés à la méthanisation. On estime qu'elles seront remplies en 6 ou 8 heures. Tout cela dépendra de la qualité du geste de tri de l'habitant. Nous savons que tout cela va être progressif. C'est à l'image de la collecte sélective (...) Il a fallu un temps certain pour que l'on capte les volumes qui sont traités aujourd'hui. Il y a eu une montée en puissance de la quantité d'emballages dans les bacs jaunes. Et, avec les biodéchets, de la même manière, nous allons avoir une montée en puissance du taux de présence de sacs de biodéchets dans le gisement ».



L'intelligence artificielle est utilisée par l'unité de tri robotisée des sacs de biodéchets. Des bras articulés vont séparer les sacs orange contenant des biodéchets des sacs noirs contenant des ordures ménagères



Scannez le QR Code pour regarder la vidéo de présentation de l'unité de tri des sacs de biodéchets du Siredom

La flotte de Semaer
roule au vert !

Depuis le début 2024, tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes roulant, jusqu'à ce jour, au gasoil sont passés au carburant vert « XTL ».



En 2024, tous les camions du groupe Semardel roulent au XTL ou au GNV.

Il s'agit d'un carburant de synthèse produit à partir d'huile végétale hydrogénée, d'huiles usagées et de graisses animales. Cette composition lui permet d'être utilisé dans les moteurs diesel sans nécessiter de modifications techniques. Le carburant XTL réduit les émissions de CO² du véhicule de 50 à 90 %. Les oxydes d'azote (NOx) ou dioxyde de soufre (SO₂) baissent aussi de 25 à 30 %.

En abandonnant le gasoil, depuis janvier 2024, Semardel fait le choix d'une flotte verte, plus respectueuse de l'environnement.

À ce jour, 86 véhicules roulent et XTL et 46 au GNV (gaz naturel pour véhicule) qu'il s'agisse des camions bennes, des balayeuses, des camions ampli-roll et des véhicules de service.

Environnement

Rejets atmosphériques
CITD Vert-le-Grand

		NOx		CO		COT		HCl		SO ₂		NH ₃		HF		Poussières	
Seuil Réglementaire - Arrêté Préfectoral du 27/04/2020		80	Rapport au seuil	35	Rapport au seuil	10	Rapport au seuil	8	Rapport au seuil	40	Rapport au seuil	20	Rapport au seuil	1	Rapport au seuil	5	Rapport au seuil
Concentration moyenne (mg/Nm ³) Ligne 1	mars-24	41,61	52,01%	6,22	17,77%	0,15	1,50%	4,23	52,88%	2,10	5,25%	0,71	3,55%	0,09	9,00%	0,21	4,20%
	avr-24	54,11	67,64%	6,09	17,40%	0,19	1,90%	6,09	76,13%	3,87	9,68%	0,18	0,90%	0,05	5,00%	0,22	4,40%
	mai-24	55,14	68,93%	7,38	21,09%	0,24	2,40%	5,32	66,50%	2,37	5,93%	0,19	0,95%	0,04	4,00%	0,36	7,20%
	juin-24	53,86	67,33%	10,62	30,34%	0,35	3,50%	5,13	64,13%	3,86	9,65%	1,30	6,50%	0,03	3,00%	0,29	5,80%
	juil-24	59,82	74,78%	9,49	27,11%	0,57	5,70%	4,54	56,75%	3,54	8,85%	1,21	6,05%	0,03	3,00%	0,30	6,00%
	août-24	53,91	67,39%	8,17	23,34%	0,44	4,40%	6,37	79,63%	1,45	3,63%	0,21	1,05%	0,11	11,00%	0,47	9,40%
	sept-24	58,83	73,54%	5,24	14,97%	0,29	2,90%	5,00	62,50%	0,13	0,33%	0,31	1,55%	0,20	20,00%	0,29	5,80%
	oct-24	60,43	75,54%	5,37	15,34%	0,26	2,60%	4,53	56,63%	0,42	1,05%	0,20	1,00%	0,14	14,00%	0,67	13,40%
Concentration moyenne (mg/Nm ³) Ligne 2	mars-24	41,16	51,45%	11,80	33,71%	0,12	1,20%	3,89	48,63%	3,81	9,53%	0,10	0,50%	0,01	1,00%	0,24	4,80%
	avr-24	55,62	69,53%	11,71	33,46%	0,14	1,40%	6,30	78,75%	3,45	8,63%	0,10	0,50%	0,03	3,00%	0,59	11,80%
	mai-24	57,74	72,18%	10,05	28,71%	0,20	2,00%	5,51	68,88%	1,54	3,85%	0,28	1,40%	0,01	1,00%	0,51	10,20%
	juin-24	53,58	66,98%	14,29	40,83%	0,32	3,20%	3,56	44,50%	1,99	4,98%	0,24	1,20%	0,00	0,00%	0,46	9,20%
	juil-24	52,87	66,09%	12,85	36,71%	0,39	3,90%	5,43	67,88%	3,94	9,85%	0,28	1,40%	0,01	1,00%	0,20	4,00%
	août-24	52,59	65,74%	10,79	30,83%	0,29	2,90%	4,97	62,13%	2,04	5,10%	0,15	0,75%	0,03	3,00%	0,22	4,40%
	sept-24	55,57	69,46%	7,29	20,83%	0,29	2,90%	4,75	59,38%	1,30	3,25%	0,14	0,70%	0,02	2,00%	0,21	4,20%
	oct-24	49,94	62,43%	7,58	21,66%	0,31	3,10%	4,41	55,13%	1,38	3,45%	0,16	0,80%	0,00	0,00%	0,21	4,20%

Cumul des heures de dépassement depuis le 01/01/23		
Seuil Réglementaire Arrêté Préfectoral du 27/04/2020	60:00 par ligne	Rapport au seuil
Ligne 1	34:00	57%
Ligne 2	11:30	19%

Ci-dessus les rejets atmosphériques des deux lignes d'incinération du CITD depuis début 2024. À gauche, le cumul des heures de dépassement en 2024. Tous les taux sont très inférieurs aux seuils de l'arrêté préfectoral.

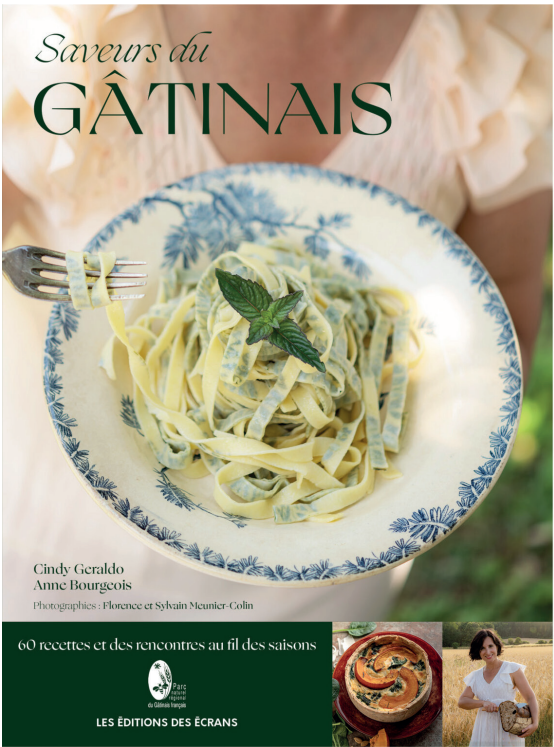


Votre avis compte !

Afin de mieux connaître notre lectorat et de mieux comprendre vos attentes, nous vous proposons un petit questionnaire qui ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous remercions par avance de votre participation ! **Scannez le QR Code pour accéder au questionnaire !**

« Saveurs du Gâtinais » :
Un beau livre à déguster en circuit court

Quoi de mieux qu'une bonne table pour apprécier les trésors d'un territoire et de ses terroirs. C'est le pari réussi du Parc naturel régional du Gâtinais français qui a financé, aux côtés de la Région Île-de-France, des départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne et du programme leader de l'Union Européenne, la publication de ce bel ouvrage de recettes entièrement consacré à la gastronomie Gâtinaise qui fait la part belle au local et au circuit court !



Le livre est né de la passion de deux régionales de l'étape, Cindy Geraldo aux fourneaux et Anne Bourgeois à l'écriture. Toutes deux biberonnées aux saveurs du Gâtinais, elles restituent leur amour de ce terroir particulièrement généreux.

Leur projet de mêler des recettes inspirées par les produits locaux, des portraits de producteurs et d'artisans du Parc, tous engagés dans la marque « Valeurs Parc naturel régional », sans oublier les magnifiques paysages du Gâtinais, a su séduire les responsables du Parc naturel qui ont collaboré avec enthousiasme.

Pain de campagne d'une boulangerie à Courances, Farine de la Ferme de Montaquoy à Soisy-sur-École, safran du Gâtinais à Boulancourt, fromage de chèvre de l'Enclos des chevrettes à Villeneuve-sur-Auvers, menthe poivrée de Milly-la-Forêt, œufs de la Ferme de l'Orée de Milly, asperges vertes de la Ferme des Champs Soisy à Champcueil... et bien d'autres produits qui font la renommée du Gâtinais et le bonheur des palais les plus exigeants.

Dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, la nature est généreuse et depuis sa création, il y a 25 ans, l'équipe d'animation s'emploie à en préserver les richesses.

Pour Jean-Jacques Boussaingault, président du Parc, l'ouvrage « Saveurs du Gâtinais » est une ode à une agriculture locale diversifiée et respectueuse du terroir, « avec ce livre, nous souhaitons donner envie de consommer en circuit court, de découvrir la variété des produits locaux et de valoriser nos producteurs et nos artisans ».

« Saveurs du Gâtinais » propose une balade gourmande au travers des saisons, de 60 recettes préparées par Cindy Geraldo, issues des produits d'une trentaine de producteurs / artisans du Gâtinais et que l'on apprend à mieux connaître grâce aux portraits signés Anne Bourgeois.

Le tout très joliment mis en scène par le studio photo Luminescence installé à Milly-la-Forêt.

► « Saveurs du Gâtinais » par Cindy Geraldo et Anne Bourgeois aux éditions des Ecrans (260 pages).
Prix : 35€





L'Écosite en action !

Le plus difficile, au moment de faire le sommaire de l'Echo-site, est de trier les sujets. Il se passe tant de choses sur l'Écosite... : mobilisation pour « Octobre Rose », les incivilités rencontrées par nos chauffeurs et ripeurs, les tournages qui mettent en scène nos équipes et nos savoir-faire à la demande de Citeo, par exemple, les interventions de nos équipes, depuis la tempête Kirk, pour être au plus près des collectivités et entreprises.

Mais, nous n'avons eu aucune hésitation, pour ce numéro, sur le sujet du dossier : la nouvelle unité de tri des sacs de biodéchets portée par le Siredom et mise en œuvre par Serivel, la filiale dédiée au Centre Intégré de Traitement des Déchets. Un projet mobilisateur issu de l'intelligence collective, un nouveau flux de déchets pris en charge par notre méthaniseur qui alimentera en matière et en énergie notre territoire.

Des projets comme celui-là, le plan stratégique en porte d'autres : nous aurons l'occasion, dans quelques temps de vous présenter un autre flux de déchets dont la valorisation pourra être optimisée grâce à une nouvelle installation sur l'Écosite : le plâtre.

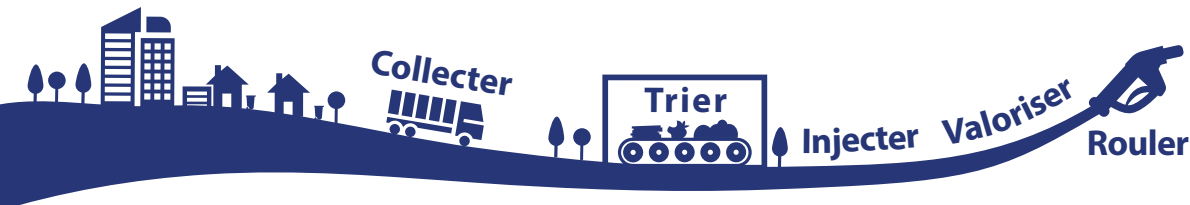
Bernard Sprotti

Président du Conseil d'administration

Le clin d'œil

Semardel s'engage pour **Octobre Rose** !

En ce mois dédié à la sensibilisation contre le cancer du sein, Semardel réaffirme son soutien à cette noble cause.



Document édité par Semardel
Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
91810 VERT-LE-GRAND
www.semardel.fr - 01 64 56 75 00 - drp@semardel.fr
Directeur de la publication :
Denis Duplessier, directeur général
Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de
30 080 000 € - RCS EVRY - SIRET 331 984 641 00034

Crédits photos : Envato, Semardel, tous droits réservés
Illustrations : Pierrot Michelet
Impression : Imprimé en France par Desbouis Gresil (Groupe Jénome), labellisé « Platinum Ecovadis », sur du papier 100 % recyclé.

